

Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org fo.sante-sociaux@fosps.com fo.territoriaux@fosps.com

Tél.: 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN

La fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière apporte son soutien plein et entier aux agents de la collecte des ordures ménagères et au syndicat Force Ouvrière du Grand Figeac qui ont engagé, par la grève illimitée, un rapport de force avec la communauté de communes du Grand Figeac.

Seule proposition de l'autorité : travailler plus pour ouvrir droit à des repos supplémentaires, la définition même du RTT. Du repos dû à un temps de travail au-dessus du temps de travail légal de 1607 heures! Aux antipodes de la reconnaissance de la pénibilité! Mais voilà comment l'autorité du Grand-Figeac reconnaît ses agents!

Dans un souci de dialogue social ouvert et constructif pendant les négociations, les agents ont suspendu le mouvement de grève. FO SPS invite le président de la communauté de communes à prendre en considération les légitimes revendications de pénibilité des agents de la collecte des ordures ménagères.

Une commission nationale est mise en place par la Fédération FO SPS afin de quantifier et analyser la pénibilité de ces services. Aujourd'hui, seul un décret permet de modérer le temps de travail annuel mais en laissant le libre arbitre à l'autorité territoriale quant à sa mise en place. FORCE OUVRIERE dénonce cet état de fait et souhaite porter au gouvernement ses revendications afin qu'il y ait une harmonie du temps de travail entre les services de collectivités différentes.

Le secrétariat fédéral

Paris, le3 mai 2024